

Exploration et progrès scientifique : les positionnements communicationnels des institutions publiques de la recherche française (2014-2021)

Exploration and scientific progress: communicative positioning of French public research institutions

Robin Gaillard



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/29636>
ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2022
Pagination : 49-72
ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Robin Gaillard, « Exploration et progrès scientifique : les positionnements communicationnels des institutions publiques de la recherche française (2014-2021) », *Questions de communication* [En ligne], 42 | 2022, mis en ligne le 01 février 2023, consulté le 03 mars 2023. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/29636>



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International
- CC BY-NC-ND 4.0
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

ROBIN GAILLARD

Université Grenoble-Alpes, Gresec, F-38000 Grenoble, France

robin.gaillard1@univ-grenoble-alpes.fr

EXPLORATION ET PROGRÈS SCIENTIFIQUE : LES POSITIONNEMENTS COMMUNICATIONNELS DES INSTITUTIONS PUBLIQUES DE LA RECHERCHE FRANÇAISE (2014-2021)

Résumé. – Au cœur de la Stratégie nationale de recherche (SNR) lancée en 2014, les discours sur l'exploration apparaissent comme une ressource symbolique importante pour la légitimation des politiques publiques de la recherche. L'objectif de cette contribution est d'analyser les stratégies de communication des institutions au regard des enjeux idéologiques entourant la notion d'exploration. En analysant dans un premier temps quatre communications produites au moment de la mise en place de la SNR et du quatrième Programme d'investissements d'avenir; nous cherchons à dégager ce qui, dans la communication publique, se rapporte à un référentiel de l'exploration. Puis, il s'agira de dresser une cartographie des acteurs institutionnels en fonction de leur positionnement communicationnel vis-à-vis de l'exploration, en mettant en évidence que ceux-ci s'appuient sur une réactualisation de l'idéologie du progrès.

Mots clés. – communication publique, institutions, exploration, progrès, positionnement communicationnel, politiques publiques des sciences

Lorsqu'il est question de politique publique des sciences, la dimension stratégique des explorations occupe une place centrale dans la communication des acteurs institutionnels. Que ce soit dans les textes de présentation des programmes-cadres européens, les rapports sur une stratégie nationale de recherche ou encore les communiqués autour des programmes d'investissements d'avenir, les discours relatifs à l'exploration sont pluriels. Le quatrième Programme d'investissements d'avenir¹ (PIA), lancé en début d'année 2021, comporte en ce sens un volet spécifique dédié à l'exploration, à travers les « Programmes et équipements prioritaires de recherche exploratoires » (PEPR exploratoires). Dans la continuité des « Équipements structurants pour la recherche » et des « Programmes prioritaires de recherche » instaurés par le programme précédent, les PEPR exploratoires doivent permettre « la conduite d'une politique scientifique en recherche amont sur des domaines exploratoires d'intérêts national et européen » et « d'explorer des champs scientifiques dont les retombées espérées peuvent être multiples » (extraits du site Web de l'Agence nationale de recherche² [ANR]). Dans cette perspective, la programmation scientifique et la définition de champs prioritaires tendent à polariser la question de l'exploration autour de secteurs jugés prometteurs et porteurs d'applications futures.

Néanmoins, nous souhaitons montrer que, dans la communication des institutions publiques de la recherche, les discours sur l'exploration ne se limitent pas à ces domaines dit « exploratoires³ » et aux stratégies de communication qui les accompagnent. En effet, du point de vue des discours institutionnels, l'exploration semble se dessiner comme un projet de société plus large, s'appuyant sur une réactualisation de l'idéologie du progrès. L'identification de grands défis sociétaux à relever, de champs de connaissances théoriques à développer ou d'innovations technologiques de demain à imaginer représente ainsi un ensemble de nouvelles frontières de connaissances à explorer.

Sur le plan historique, l'exploration est intimement liée à l'idéologie du progrès qui a guidé l'institutionnalisation des sciences depuis la fin du XVIII^e siècle. La philosophie des Lumières appelait déjà à explorer les nouvelles frontières de la connaissance dans une logique de perfectibilité des sociétés, en avançant que « le développement de la connaissance scientifique allait transformer la nature et peut-être améliorer l'homme lui-même » (Boy, 1999 : 11). C'est dans la même optique que l'exploration d'« une Nature qui sépare, s'interpose entre

1 Initié par l'État en 2009 pour faire face à un « retard d'innovation » de la recherche française, le Programme d'investissements d'avenir (PIA) est un programme de financement de l'enseignement supérieur et de la recherche. Dans sa première vague, le PIA correspondait à un fonds de 35 milliards d'euros, financé à partir d'un grand emprunt national.

2 Accès : <https://anr.fr/fr/detail/call/programmes-et-equipements-prioritaires-de-recherche-exploratoires-appel-a-programmes-vague-2-2/> (consulté le 6 avril 2022).

3 La conquête spatiale, l'infiniment petit ou encore l'environnement sont souvent les figures de proue de ces « domaines exploratoires ».

les hommes » (Mattelart, 2011 : 23) va instaurer une croyance en la vertu du mouvement, en la vertu de l'exploration associée au progrès des sociétés. Loin de vouloir ici faire le tableau de la filiation historique entre les deux notions, nous souhaitons montrer qu'étudier la notion d'exploration au regard des discours sur le *progrès* peut offrir une grille de lecture pertinente des politiques publiques des sciences actuelles. Car c'est bien en réponse à la « crise du progrès », cette formule qui circule depuis la fin des années 1970 avec l'émergence des grands récits entourant la thèse de la « société du risque » développée par Ulrich Beck, que les institutions semblent renouveler les discours produits autour de la notion d'exploration. Cela se traduit par une certaine injonction, pour les politiques publiques, à penser de nouvelles frontières à l'aube d'une « modernité réflexive » (Beck, 2001 [1986]) : « La décision de porter le regard sur de "nouvelles frontières" est significative en cette période de perte de repère et de doutes sur l'avenir. Elle repose sur un a priori qu'il convient de vérifier : même en ces temps de marasme économique et financier, la connaissance progresse » (Conseil supérieur de la recherche et de la technologie, 2014 : 32).

Démarche et cadrage théorique

L'objectif de cet article est d'analyser les politiques publiques de la recherche mises en place depuis le lancement de la Stratégie nationale de recherche (SNR) en 2014 à partir des discours sur *l'exploration* mobilisés par les institutions. En ce sens, on entend questionner les stratégies communicationnelles liées à la notion d'exploration mises en œuvre par les institutions publiques de la recherche. Pour ce faire, le terrain de cette recherche⁴ se fonde sur les productions communicationnelles de trois types d'acteurs institutionnels : les institutions gouvernementales, les établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) et les universités labellisées Idex⁵ (Initiatives d'excellence). De nombreux auteurs, provenant essentiellement de la sociologie, se sont attachés à décrire le mode de fonctionnement de ces acteurs ainsi que les processus de transformation du milieu de l'enseignement supérieur et de la recherche. On pense entre autres travaux à ceux de Christine Musselin (2017), qui a notamment proposé la notion de « configuration universitaire » pour penser l'interdépendance entre l'État, les universités et les professions universitaires, ainsi qu'aux réflexions menées par Christine Barats (2009 : 6) qui a souligné comment le « modèle de l'entreprise commerciale pour les

4 Cette recherche prend place dans un travail doctoral conduit depuis octobre 2019 sur la question de l'articulation entre science, communication et progrès.

5 Les Initiatives d'excellence (Idex) sont un instrument d'action publique étant au cœur des investissements d'avenir, avec pour objectif de renforcer la compétitivité des universités françaises à l'échelle internationale. Renforçant la mise en compétition des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, il est souvent accusé par ces mêmes acteurs de correspondre à « une manifestation d'un ordre néo-libéral organisant l'ensemble des politiques publiques » (Aust et al., 2018 : 33).

universités est porté par les discours publics sur les TIC ». Si les transformations structurelles engendrées par les réformes du supérieur ont été particulièrement bien analysées par les sociologues de l'action publique, on relève néanmoins peu de travaux en sciences de l'information et de la communication prenant en considération l'interdépendance des institutions publiques de la recherche française. Ainsi l'originalité dont se revendique cette contribution réside-t-elle dans la proposition d'une approche info-communicationnelle prenant en compte la diversité des acteurs impliqués dans la construction des politiques publiques de la recherche française. L'autre spécificité de l'article est qu'il dispose d'une entrée thématique marquée : on étudie les discours sur l'exploration. Ce choix est motivé par le fait que s'en tenir à la catégorie « exploration » pour analyser les politiques publiques permet de souligner des enjeux idéologiques sous-jacents relativement peu traités habituellement, ou du moins souffrant d'une littérature moins abondante que les travaux relatifs aux discours sur l'innovation et l'idéologie néolibérale.

Pour traiter des enjeux idéologiques, il faut alors développer un cadrage théorique qui permette de concevoir les imaginaires sociaux qui entourent la notion d'exploration. Du point de vue des institutions, ces imaginaires sont à appréhender à partir de la dialectique qui s'opère entre la composante « économique-fonctionnelle » (stratégies de programmation de la recherche) et la composante « imaginaire » (idéologie du progrès) des institutions (Castoriadis, 1975). L'exploration se présente en ce sens comme un « univers symbolique » (Berger et Luckmann, 2018 [1966]) sur lequel capitalisent les institutions pour légitimer les politiques publiques des sciences. Associées à cette exploration, les « nouvelles frontières » susmentionnées sont alors à concevoir en termes de domaines de connaissances à explorer pour construire un avenir commun. Elles se rapportent en ce sens à ces « lieux de non-savoirs » (Jurdant, 2009), plus ou moins bien identifiés par les politiques publiques, que les sciences pourront explorer à condition que la recherche soit suffisamment financée. Derrière les explorations propres à des domaines tels que la conquête spatiale, l'infiniment petit ou bien l'environnement, les institutions publiques capitalisent, au moins symboliquement, sur une conception généralisée de l'exploration. C'est la question du sens que les acteurs donnent à la notion d'exploration qui est en jeu ici, et qu'il est essentiel d'aborder pour saisir la dimension communicationnelle des positionnements des institutions. Les discours sur cette « période de perte de repère et de doutes sur l'avenir » sont significatifs de cette difficulté pour les institutions à produire du sens qui accompagne les politiques publiques des sciences⁶. Cette difficulté à produire du sens est envisagée par la philosophie postmoderne à travers l'affaiblissement des métarécits : « Chacun des grands récits d'émancipation, à quelque genre qu'il ait accordé l'hégémonie, a pour ainsi dire été

6 Sur le sujet, J. Caune (2013 : 11) souligne qu'« une certaine conception de la science, de son statut et de ses effets, s'épuise, une autre est en gestation et peine à se faire entendre. C'est moins la science, dans ses différents contenus, qui est l'objet d'une critique que son rapport à la société ».

invalidé dans son principe au cours des cinquante dernières années » (Lyotard, 1986 : 50). L'invocation d'un grand récit autour du progrès, mis au regard des dégâts qu'il aurait causé, ne suffit plus pour légitimer les pratiques scientifiques. En se fondant sur l'hypothèse postmoderne, les stratégies communicationnelles des institutions publiques de la recherche ne pourraient alors plus reposer sur un idéal totalisant, universel, mais devraient aller puiser dans la pluralité des contextes de recherche : des activités scientifiques qui répondent à des besoins sociétaux précis et clairement identifiés.

« Alors que le collectif moderne se constituait à partir d'une représentation de sa totalité basée sur une légitimation ancrée dans des "méta-récits" (l'émancipation du sujet de raison, l'autonomie du sujet, le développement progressif des richesses, l'évolution sociale vers le progrès, la règle du consensus et la paix universelle, etc.), la collectivité "postmoderne" voit s'effondrer les "grands récits" unifiants au profit d'une multiplication des narrativités locales. » (Voiron, 2008 : 64)

Pourtant, comme nous l'avons suggéré, les stratégies de communication des institutions publiques de la recherche semblent continuer de s'appuyer sur une forme de grand récit centré sur l'exploration de nouvelles frontières de connaissance, qui relève d'un projet collectif totalisant. Les recherches d'Olivier Voiron en sociologie de la médiation pour traiter la question de la « totalité » apparaissent ici particulièrement intéressantes à mobiliser. En s'appuyant sur les travaux conceptuels d'Axel Honneth, O. Voiron (2008 : 69) développe la notion de mode de totalisation, qui souligne le fait que « les sociétés contemporaines, malgré leur différenciation, continuent de produire des modes de totalisation où elles se donnent une configuration normative et sémantique d'elles-mêmes à l'aune de laquelle les pratiques sociales sont perçues et appréciées ». Par ailleurs, O. Voiron souligne la dimension stratégique et conflictuelle de ces « horizons de totalisation », mobilisés dans le cadre de la reconnaissance des pratiques sociales. Considérer les discours sur *l'exploration* comme la traduction d'un « horizon de totalisation », c'est souligner la nécessité pour les politiques publiques de la recherche de recourir à un univers symbolique totalisant pour légitimer la pratique scientifique. Pour étayer ce cadrage théorique, essentiel pour penser la dimension imaginaire de l'exploration mais insuffisant pour construire une démarche de recherche empirique en sciences de l'information et de la communication, nous proposons un croisement théorique entre, d'un côté, les recherches menées sur la communication publique et politique et, de l'autre, les travaux en sociologie politique de l'action publique autour du concept de référentiel.

Mobiliser la catégorie « communication publique » demande, comme le relèvent les nombreux auteurs en sciences de l'information et de la communication ayant traité la question, de souligner d'emblée l'ambivalence entre l'opérationnalité pratique de la notion, qui a marqué l'émergence d'un secteur professionnel, et son intérêt heuristique. Dominique Bessières (2009 : 15-16) souligne en ce sens que la communication publique est « avant tout une pratique avant d'être un concept théorisé ». C'est alors la distinction théorique entre la communication publique et la communication politique qui est en jeu. En effet, derrière l'idéal de transparence et d'intérêt public dont se réclament les acteurs de la communication publique, il apparaît

difficile de ne pas envisager « les enjeux politiques et de gouvernement qui sont à l'œuvre dans les stratégies de communication des institutions, conçues à tort comme étant détachées du politique » (Ollivier-Yaniv, 2014 : 104). Ainsi, si le développement de la communication publique s'est articulé autour d'une apparente dépolitisation du processus communicationnel, convient-il d'étudier la « relation d'interdépendance (ou de dépendances réciproques) qui caractérise les liens entre communication publique et communication politique » (*ibid.* : 117). Partant de là, l'analyse de discours, entendue en tant que méthodologie pour « analyser les manifestations de l'extérieur de la langue, institutionnelles et idéologiques, dans le discours » (Bonnafous et Krieg-Planque, 2014 : 225), apparaît comme un outil pertinent pour étudier la dimension politique de la communication publique. Se pencher sur la politique du discours, c'est ainsi considérer que « la matérialisation discursive et communicationnelle des positions de chacun des groupes impliqués constitue un enjeu majeur de la construction des problèmes publics » (Ollivier-Yaniv, 2010 : 95). Sur ce point, nous citons plus largement Caroline Ollivier-Yaniv (*ibid.* : 93-94), dont la définition de la politique du discours nous paraît particulièrement éclairante :

« La politique du discours repose ainsi sur la thèse selon laquelle la communication est une composante de l'action politique et publique gouvernementale – et non son ornement, son reflet ou la dissimulation de l'inaction politique. Elle permet de spécifier la place de la communication dans l'action gouvernementale en général : elle ne relève ni d'une stratégie de "communication publique", ni d'une politique publique, mais du phénomène d'intégration de la communication dans la construction des politiques publiques et dans l'action politique et publique de manière plus générale. »

Concevoir la communication comme une composante essentielle de l'action publique permet alors d'appréhender les discours sur l'exploration non pas comme un appareil des stratégies de communication des institutions publiques de la recherche, mais bien comme un élément structurant des politiques publiques des sciences. En partant de cette acceptation, nous proposons de faire le lien avec les travaux réalisés en science politique, à travers notamment l'approche désignée par l'appellation « analyse cognitive des politiques publiques ». Initiée entre autres chercheurs par Claudio Radaelli et Pierre Muller (Jobert et Muller, 1987), l'analyse cognitive des politiques publiques avance la thèse que « pour comprendre comment les différents acteurs impliqués dans la formulation et la mise en œuvre des politiques confrontent leurs intérêts spécifiques, il faut resituer ces jeux d'acteurs dans un processus plus vaste (et plus complexe) par lequel ils vont participer à la construction de cadres cognitifs et normatifs constituant un niveau pertinent pour comprendre l'action publique » (Muller, 2005 : 155). Cette approche s'appuie en grande partie sur le concept de référentiel, développé par P. Muller et Bruno Jobert à la fin des années 1980, qui est défini comme les cadres cognitifs et normatifs qui sont « à la fois l'expression des contraintes structurelles et le résultat du travail sur le sens effectué par les acteurs » (*ibid.* : 158). La question du pouvoir et de la domination est alors étroitement associée au concept puisque les auteurs, dans la continuité de la théorie gramscienne, présentent la production des référentiels comme le processus d'émergence d'une « vision dominante », entendue en tant que « contexte de sens, qui n'empêchera ni les conflits ni les débats, ni les incertitudes »

(*ibid.* : 179). Par ailleurs, ces cadres cognitifs et normatifs ne sont pas à appréhender d'un point de vue purement structuraliste, ils résultent certes des contraintes structurelles qui pèsent sur les acteurs de l'action publique mais sont également « le travail de production cognitive et normative de ces mêmes acteurs, qui leur permet d'agir sur les structures » (*ibid.* : 186). C'est finalement l'idée de « référentiel global » qui permet de cerner au mieux le rôle joué par les discours sur l'exploration dans la construction des politiques publiques de la recherche. Considéré comme « la représentation qu'une société se fait de son rapport au monde à un moment donné » (Muller, 2019 : 533), le référentiel global apparaît comme un outil conceptuel pertinent pour mieux saisir ce que nous avons désigné plus haut par les « univers symboliques », ou les « horizons de totalisation », dans une perspective qui met en lumière la politique du discours à l'œuvre dans la communication publique. À travers les positionnements communicationnels des acteurs des politiques publiques des sciences, se coconstruit une « formes de représentation que les sociétés se donnent d'elle-même » (Beaud, 1984 : 1) : une société qui explore de nouvelles frontières de connaissance pour construire un avenir commun.

Pour étudier la place des discours sur l'exploration dans la construction des politiques publiques des sciences, nous avons structuré notre travail en deux temps. Dans un premier temps, nous dégageons ce qui, dans la communication publique, se rapporte à un référentiel de l'exploration. Il s'agit de définir ce que les acteurs entendent par « exploration », en identifiant des idéaltypes représentatifs de la tension entre les structures symboliques qui pèsent sur les acteurs et la capacité de ces acteurs à agir sur ces structures. Pour cela, nous nous appuyons sur l'analyse de quatre communications accompagnant le lancement des politiques publiques nationales de ces dernières années. Dans un second temps, nous testerons cette typologie des discours sur l'exploration en étudiant les positionnements des différents acteurs, à travers une analyse discursive d'énoncés de sites Web institutionnels. Nous nous inscrivons ainsi dans le cadre d'une démarche hypothético-déductive : en partant de cette idéaltypologie, on émet l'hypothèse que l'exploration s'apparente à un référentiel et que la production de sens autour de la notion est un enjeu stratégique dans la construction des politiques publiques de la recherche.

La problématique guidant ces analyses peut être formulée de la manière suivante : dans quelle mesure la communication publique et la production de sens autour de l'exploration sont-elles le marqueur, ou non, d'un changement des politiques publiques des sciences à l'aune de la « crise du progrès » ? Autrement dit, face à la critique émise à l'égard des sciences et du rapport qu'elles entretiennent à la société depuis la fin des années 1970, les institutions publiques de la recherche produisent-elle un nouveau référentiel légitimant l'action publique ? Si une étude de l'évolution des discours sur l'exploration et le progrès dans le temps long pourrait être pertinente, nous proposons ici une analyse synchronique de la communication publique. L'idée est d'observer les discours à l'œuvre dans la construction des politiques publiques à un moment donné, afin de les mettre en perspective par la suite avec le contexte socio-historique évoqué ci-dessus.

L'exploration comme référentiel des politiques publiques des sciences

Pour saisir les discours sur l'exploration et identifier des idéaltypes, nous nous appuyons sur l'analyse de quatre communications institutionnelles diffusées entre 2014 et 2021. Bien qu'ayant des statuts différents (deux rapports stratégiques, deux dossiers de presse), celles-ci ont été retenues car elles cristallisent assez bien les enjeux politiques de la construction d'une action publique des sciences sur cette dernière décennie. Elles ont été étudiées à partir d'une analyse visant à faire ressortir la politique du discours et la production de sens autour de l'exploration :

- 7 avril 2014 : le rapport « Les nouvelles frontières de la connaissance », produit par le Conseil supérieur de la recherche et de la technologie ;
- mars 2015 : le rapport « Stratégie nationale de recherche. Rapport de propositions et avis du Conseil stratégique de la recherche » ;
- 9 septembre 2020 : le dossier de presse « Projet de loi de programmation de la recherche 2021-2030 », produit par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (Mesri) ;
- 6 janvier 2021 : le dossier de presse du quatrième Programme d'investissements d'avenir « Investissements d'avenir : accélérer par et pour l'innovation », produit par le Conseil de l'innovation.

Ces quatre communications présentent toutes des stratégies d'action publique articulées autour de trois axes : « Partout dans le monde, les politiques, les organisations et les pratiques de recherche s'intéressent à cette diversité d'objectifs complémentaires : le progrès de la connaissance, l'appui au développement économique et la réponse aux défis sociétaux » (Conseil stratégique de la recherche, 2015 : 142). *A priori*, les discours sur l'exploration semblent se structurer autour d'un triptyque progrès-prospective-promesse. Les lignes suivantes s'attachent donc à rechercher ce qui, dans la communication publique, s'apparente à cette typologie progrès-prospective-promesse, à partir de plusieurs questionnements : qu'est-ce que l'on cherche à explorer ? Les nouvelles frontières induites par l'exploration sont-elles clairement définies ? Selon quelle temporalité sont envisagées ces explorations ?

Progrès et recherche fondamentale : une exploration non programmable

Le premier type de discours sur l'exploration qui ressort s'apparente à une conception du progrès directement héritée de la philosophie des Lumières : l'exploration des moyens pour perfectionner l'humain et la société, grâce à l'accumulation continue des connaissances scientifiques. À cette échelle, la communication participe de la

légitimation des sciences à un niveau macrosocial, en s'appuyant sur un champ lexical de l'humain, de la nature et de la société. Conçue comme une « activité de connaissance "pour elle-même" », l'exploration est alors présentée comme une « aspiration fondamentale de l'esprit humain » (Conseil stratégique de la recherche, 2015 : 144). Ce discours s'apparente à un point de vue essentialiste surplombant, qui revient à considérer l'être humain comme un explorateur par essence. La portée téléologique de celui-ci est de « restaurer la confiance dans la capacité de l'esprit humain à apporter des réponses aux questions posées par les mutations de notre époque » (Conseil supérieur de la recherche et de la technologie, 2014 : 6) et d'augmenter « les moyens d'action et de diagnostic sur la nature, l'homme et la société » (Conseil stratégique de la recherche, 2015 : 143).

L'autre élément caractéristique de ce discours est l'invisibilité des frontières à explorer. Les nouvelles frontières dont il est question sont celles de « l'inconnu » : on cherche à explorer des champs de connaissances théoriques qui ne sont pas encore constitués en tant que tels. Ici, c'est la légitimation de la recherche fondamentale qui en jeu : alors que l'essentiel de la Stratégie nationale de recherche repose sur l'identification de grands défis sociétaux, les institutions soulignent le fait que développer une politique publique pour ce type de recherche demande de tenir compte « des spécificités de la recherche fondamentale dont les résultats et les applications ne sont pas programmables » (Conseil stratégique de la recherche, 2015 : 11). Au-delà des questions d'autonomie du champ scientifique, souvent revendiquée par les chercheurs, cette non-programmation de l'exploration des connaissances fondamentales engendre, sur le plan communicationnel, un flottement sur les frontières dont il est question. Ce cadrage sur l'inconnu, et donc sur le non-programmable, traduit ainsi la réitération de certains traits idéologiques du *progrès* : c'est l'idée que la science « repousse sans cesse les frontières de l'inconnu, et développe les capacités des hommes à produire des connaissances nouvelles » (Fayard, 1988 : 116), qu'aussi vaste soit-il, l'inconnu que l'on explore sera quoi qu'il arrive profitable à l'avenir de l'humanité.

L'investissement dans ces frontières invisibles, difficilement saisissables, est justifié dans les discours institutionnels selon trois perspectives. La première avance le fait que ces frontières représentent des « ruptures conceptuelles » indispensables à toute politique publique des sciences : « Relever l'ensemble des grands défis sociétaux portés par la SNR nécessite des ruptures conceptuelles en plus de la levée de verrous technologiques. La recherche fondamentale joue pour cela un rôle déterminant et, en ce sens, constitue le premier des défis que notre société doit relever en matière de recherche et d'innovation » (Conseil stratégique de la recherche, 2015 : 27). Par ailleurs, ne pouvant s'appuyer sur un processus programmatique, les politiques publiques accordent la parenté de ces ruptures à une forme de sérendipité propre au fonctionnement de la pratique scientifique : « Nombre de technologies modernes omniprésentes aujourd'hui trouvent leur origine dans des

découvertes inattendues ou motivées par la simple curiosité scientifique, ou des avancées venant parfois de domaines éloignés » (*ibid.* : 27). Le déplacement des frontières communément admises se veut alors comme le produit « fortuit » de la « curiosité pure » des scientifiques. Enfin, c'est la nécessité d'investir le temps long qui justifie ces stratégies de recherche en connaissance fondamentale. À travers l'idée qu'il faut donner suffisamment de temps à la recherche pour qu'elle puisse fonctionner – « l'enfermement dans un temps court est incompatible avec les investissements à long terme et la sérendipité requis par une véritable politique de recherche et développement » (*ibid.* : 159) –, une temporalité propre à ce discours sur l'exploration se dégage : le progrès se construit sur le temps long.

Prospective et recherche appliquée : une exploration rationalisée de l'avenir

Si les discours relevant de l'exploration comme « activité de connaissance "pour elle-même" » invoquent la sérendipité comme vecteur principal du déplacement des frontières communément admises, la communication publique insiste par ailleurs sur une forte programmation de la recherche, reposant sur la prospective, pour légitimer les politiques publiques des sciences. Ainsi l'identification de « grands défis sociétaux » est-elle guidée par une pratique institutionnalisée de la prospective. Comme le rappelle Isabelle Kustos (2016 : 330), le consensus produit par la prospective autour des enjeux sociétaux contribue à légitimer les politiques de programmation de la recherche : « De par ses modalités d'élaboration présentées comme participatives, par l'engagement "affectif" sur l'avenir qu'elle suscite, par la dimension d'expertise qu'elle revêt et par sa capacité à dégager des recommandations, la prospective est propice à une communication stratégique visant l'adhésion des élus et des décideurs publics ». Le discours sur l'exploration associé à la prospective conçoit en ce sens une « exploration de l'avenir » rationalisée, où les frontières à dépasser sont définies en termes de « grands défis sociétaux » qui feraient consensus. Ce discours permet aux politiques publiques une opérationnalisation des stratégies de recherche à un niveau intermédiaire entre les idéaux d'un progrès général et des micro-objectifs :

« La définition des objectifs de la recherche ne peut donc s'opérer qu'à travers, soit des universaux (la croissance, le progrès, etc.), soit des micro-objectifs à l'échelon du laboratoire, de l'équipe, ou du projet. [...] Entre les objectifs politiques globaux et la gestion des laboratoires existe donc une zone de vacuité où la prospective devient d'autant plus nécessaire qu'elle seule peut assigner des objectifs intermédiaires, c'est-à-dire opérationnels, pouvant conduire l'effort de recherche. » (Rouban, 1988 : 207-208)

En dehors de la référence directe à la prospective – « l'élaboration de la SNR et sa révision tous les cinq ans s'appuient sur les réflexions prospectives

menées au sein de la communauté scientifique, notamment par les cinq alliances nationales de recherche » (Conseil stratégique de la recherche, 2015 : 13) –, la communication publique autour de la Stratégie nationale de recherche appuie une rationalisation de l'exploration à travers la présentation du processus de construction des « 10 défis sociétaux⁷ » (*ibid.* : 14) à relever. Ces derniers sont « périmétrés » : les nouvelles frontières à explorer sont clairement définies et le processus qui conduit à cette définition est explicité : « bénéfiques économiques et sociaux attendus », « place pour les sciences humaines et sociales », « forces et faiblesses françaises » (*ibid.* : 16), etc. Ces « périmètres du défi » sont construits en termes d'objectifs sociétaux à atteindre : « construire des stratégies d'adaptation des sociétés et des économies aux changements locaux » (*ibid.* : 34), « structurer le paysage énergétique de demain » (*ibid.* : 39). Les réponses à ces objectifs sont alors envisagées par le prisme de « [la] recherche finalisée au service des politiques publiques » (*ibid.* : 29). Cette connaissance appliquée se veut « ancrée dans l'actuel, l'immédiat, et tente de répondre aux besoins et aux attentes exprimées par la société à un moment donné. Elle a pour mission d'apporter des solutions concrètes à des questions précises » (Conseil supérieur de la recherche et de la technologie, 2014 : 37). Tout l'enjeu repose sur la capacité des politiques publiques à « traduire ces questions "de société" en questions de recherche » (Conseil stratégique de la recherche, 2015 : 29). En s'appuyant sur une recherche finalisée et programmée par la prospective, ce discours sur l'exploration se conçoit ainsi comme « un socle sur lequel bâtir pour l'avenir » (Mesri, 2020 : 12).

Promesses et recherche technologique : une exploration de nouveaux marchés économiques

Les discours relevant de la *promesse* s'apparentent à l'exploration de marchés, des débouchés économiques et sociaux issus d'innovations scientifiques et technologiques. Les frontières à dépasser sont alors conçues en tant que « verrous scientifiques » (Conseil stratégique de la recherche, 2015 : 115) à lever pour explorer de nouveaux marchés économiques. Selon cette perspective, l'exploration s'intègre dans le « régime des promesses technoscientifiques » (Joly, 2015 : 39), qui prévoit la « systématisation de la promesse d'un meilleur avenir grâce aux technosciences ». Là où les discours de « la connaissance "pour elle-même" » ou des « grands défis sociétaux » sont animés par des perspectives de progrès sur le temps long, c'est davantage vers « l'hyper-présent » que se tourne l'exploration des débouchés technologiques :

7 Parmi ces défis, on retrouve la « gestion sobre des ressources et [l']adaptation au changement climatique », la « santé et [le] bien-être », « une ambition spatiale pour l'Europe », une « société de l'information et de la communication » (Conseil stratégique de la recherche, 2015 : 12).

« L'une des questions-clés soulevée par la bulle des promesses réside dans le rapport que la société entretient avec le progrès et le changement technologique. Aujourd'hui, la compétitivité à court terme et les déterminants financiers qui dictent l'innovation technologique minent l'espoir d'une amélioration pour les générations futures. Aussi, parce qu'elles sont produites principalement au service d'intérêts à court terme et pour se positionner dans les logiques financières, certaines promesses semblent désincarnées et coupées des réalités. Elles ne font plus rêver. Historiens et philosophes [...] arrivent à la même conclusion : les visions les plus futuristes sont en fait orientées vers l'hyper-présent. » (Audétat, 2015 : 83)

L'innovation et le transfert technologique étant au cœur de ces stratégies de recherche, les politiques publiques s'appuient ici sur une recherche technologique qui « a pour objectif de convertir des connaissances de base en une technologie à visée identifiée, transférable à un utilisateur final » (Conseil stratégique de la recherche, 2015 : 152), « qui s'attache spécifiquement au progrès technologique et à la compétitivité du secteur productif » (*ibid.* : 142). Ce discours sur l'exploration est particulièrement mobilisé dans la communication publique autour du quatrième Programme d'investissements d'avenir (PIA 4). Étant étroitement associé au plan « France relance », le PIA 4 insiste sur les opportunités économiques d'une exploration tournée vers les marchés industriels. Afin de « doter l'État d'une capacité à s'adapter aux enjeux liés à la compétition mondiale » (Conseil de l'innovation, 2021 : 13), le PIA 4 institue des « stratégies d'accélération » complétées par des « stratégies d'exploration ». Dans les deux cas, ces stratégies ont pour but d'identifier « des marchés cibles à fort potentiel de croissance et répondant à des enjeux sociétaux majeurs » (*ibid.* : 13) pour faire émerger de nouvelles filières industrielles. L'exploration se veut ici la phase qui précède l'« accélération » et qui concerne des « défis pour lesquels le marché n'existe pas encore mais qui répondent à des attentes sociétales majeures » (*ibid.* : 9). S'appuyant sur le régime des promesses technoscientifiques autour des « solutions techniques qui seront la base des produits et des applications de demain » (Conseil stratégique de la recherche, 2015 : 139), la dimension politique de ce discours sur l'exploration repose sur son ancrage dans le champ économique.

Tableau 1. Récapitulatif des trois types de discours sur l'exploration identifiés.

Discours sur l'exploration	Progrès scientifique mis au regard de :	Nouvelles Frontières :	Temporalités :	Recherche concernée :
Progrès	Progrès général	Inconnu / Connaissance	Long	Fondamentale
Prospective	Progrès social	Défis sociétaux / Avenir	Temps de l'évaluation	Appliquée
Promesse	Progrès économique	Marchés / Verrous technologiques	Hyper-présent	Technologique

Les positionnements des institutions publiques au regard des discours sur l'exploration

L'étude des positionnements communicationnels des institutions publiques de la recherche que nous souhaitons proposer s'appuie, comme évoqué plus haut, sur l'idée qui faut s'intéresser à « la matérialisation discursive et communicationnelle des positions de chacun des groupes impliqués » (Ollivier-Yaniv, 2010). Notre analyse se fonde ici sur l'analyse d'un corpus d'énoncés issus de sites Web institutionnels. Il a été construit à partir d'une extraction des textes présents dans les rubriques se rapportant à la « Stratégie » et à la « Recherche » de trois types d'acteurs : les organisations gouvernementales⁸, les établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) et les universités labellisées Idex. Au total, le corpus est composé de 883 textes, soit 486 024 occurrences de mots. Nous avons procédé à une analyse de discours dans une perspective exploratoire en nous appuyant essentiellement sur les fonctionnalités du logiciel Iramuteq.

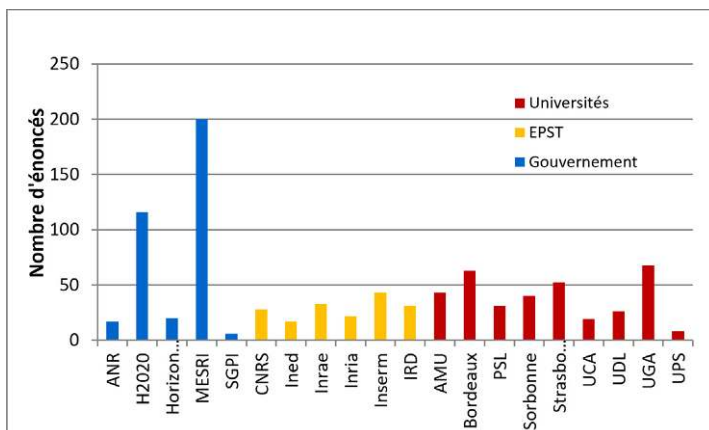


Figure 1. Répartition des énoncés du corpus selon les sites Web institutionnels dont ils proviennent.

Pour mener l'analyse, nous nous appuyons sur les recommandations faites par les nombreux chercheurs ayant recours aux outils de statistique textuelle pour l'analyse de discours : reposant sur un certain nombre d'indicateurs statistiques, l'analyse lexicométrique ne peut se suffire à elle-même et l'interprétation des résultats « doit se nourrir d'allers-retours permanents entre les annotations

⁸ Pour ce corpus, en plus des énoncés des sites institutionnels nationaux, des énoncés du site Web du programme-cadre pour la recherche Horizon 2020 (H2020) ont été sélectionnés. Ce choix est justifié par le fait que la politique nationale est construite en adéquation avec les politiques européennes de recherche. De plus, les multiples mentions et liens hypertextes sur le site du Mesri dirigeant vers le portail de H2020 suggèrent la prise en compte de ces énoncés, afin de pouvoir dresser une cartographie des acteurs qui soit représentative de la configuration de notre terrain.

ou réorganisations formelles du discours issues de l'analyse et la linéarité du texte, opération facilitée dans la plupart des logiciels par les concordanciers et autres outils de retour aux séquences textuelles » (Marty, 2019 : 98). Dans le cadre de notre démarche hypothético-déductive, il nous faut envisager la quantification comme « le support de la qualification ». Notre méthodologie est donc construite en deux temps. Par une première analyse, de nature quantitative, nous essayons de saisir quels éléments discursifs tendent à polariser les positionnements communicationnels des acteurs. Ensuite, nous procéderons à une caractérisation des discours à travers une analyse davantage qualitative de certaines séquences textuelles.

Analyser les positionnements communicationnels des institutions à partir de la méthode Alceste

En procédant à une classification hiérarchique descendante (CHD) selon la méthode Alceste (figure 2), nous avons pu mettre en avant plusieurs « mondes lexicaux » (Reinert, 1993), représentatifs de la structure lexicale du corpus. La CHD est paramétrée sur une moyenne de 35 formes par segment et sur l'analyse de 25 classes lexicales à l'issue de la phase I. Finalement, on obtient 11 classes lexicales, que nous ne cherchons pas à présenter de manière exhaustive : nous nous attardons sur les classes qui mobilisent les discours sur l'exploration, identifiés en première partie de cette contribution.

La classe 10 est sans doute la plus représentative d'un lexique correspondant à l'exploration. Elle fait directement écho aux « grands défis sociétaux » identifiés par les politiques publiques à travers des occurrences telles que « changement climatique », « transition », « biodiversité », « santé », « sécurité », « eau », « risque », « climat ». Ces occurrences se distinguent en deux types : des termes orientés vers l'action (« objectif », « réduire »), et d'autres dirigés vers les problématiques sociétales à résoudre (« changement climatique », « alimentation »). Dans les énoncés provenant des sites Web des EPST, on retrouve des segments caractéristiques de cette classe qui correspondent à la valorisation de projets de recherche à forte teneur sociétale : « Cette alliance mondiale de recherche a pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre du secteur agricole tout en favorisant le stockage de carbone dans les sols et la résilience des systèmes agricoles au changement climatique » (extrait du site Web de l'Inrae⁹ [Institut national de la recherche agronomique]).

⁹ Accès : <https://www.inrae.fr/programmes-internationaux> (consulté le 6 avril 2022).

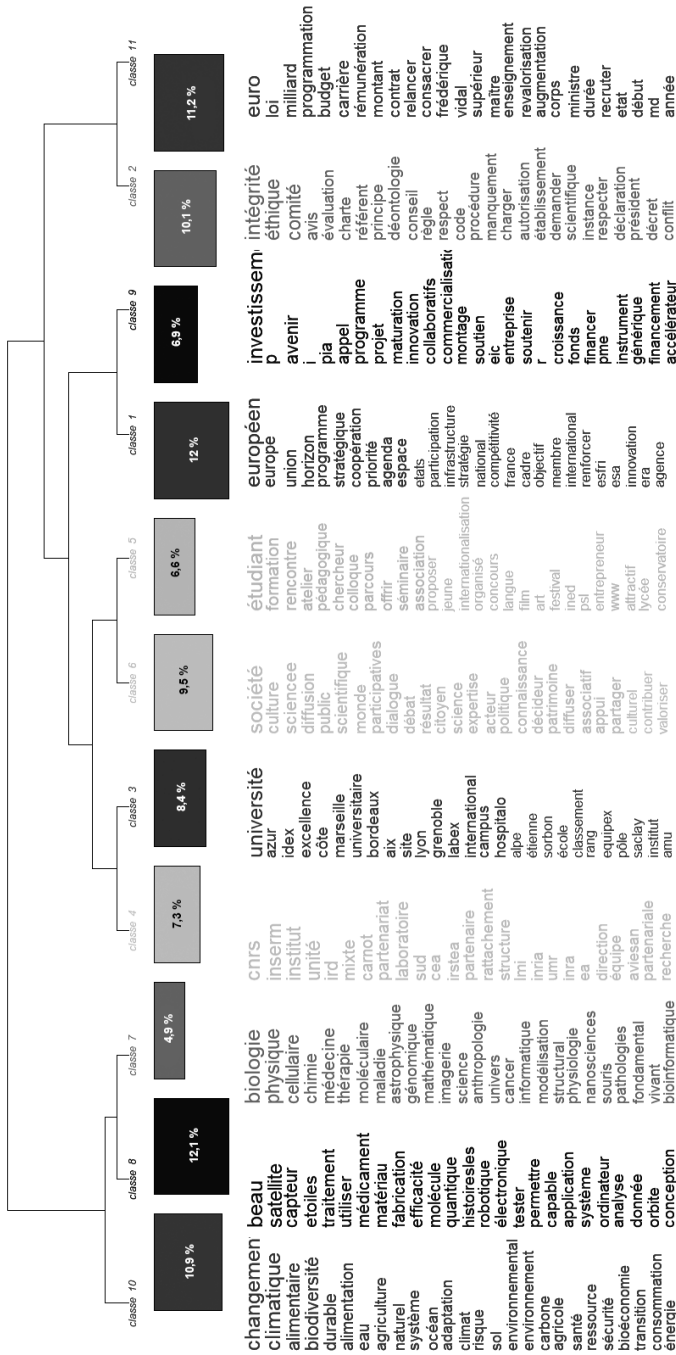


Figure 2. CHD appliquée à l'ensemble du corpus.

Pour leur part, les occurrences de la classe 9 correspondent à un registre axé sur la sphère économique et industrielle : « commercialisation », « maturation », « innovation », « entreprise », « croissance », « technologique », « accélérateur ». Elle se rapproche du point de vue des cooccurrences de la classe 1, centrée sur la *compétitivité* de la recherche européenne et nationale. Elles vont dans le sens de l'exploration des débouchés économiques et se rapportent essentiellement aux communications autour des programmes d'investissements d'avenir : « L'objectif est de permettre à l'État, à travers un Conseil de l'innovation réuni régulièrement par le Premier ministre, de définir des priorités d'investissements et d'impulser de véritables transformations dans des secteurs ou technologies d'avenir tout au long du déploiement du programme » (extrait du site Web du SGPI¹⁰ [Secrétariat général pour l'investissement]).

La classe 7 est celle des disciplines scientifiques et de leurs objets d'étude : « biologie », « génomique », « physique », « astrophysique », « univers », « mathématiques », « anthropologie ». Elle représente les discours décrivant essentiellement l'avancée de connaissances fondamentales. Les segments caractéristiques de cette classe mettent en évidence une communication institutionnelle qui insiste sur le déplacement des frontières de la connaissance induite par les projets de recherche : « Cette révolution touche tous les domaines scientifiques : astronomie, astrophysique, physico-chimie, biologie. Elle s'accompagne d'un questionnement sur notre façon de penser les frontières entre le vivant et le non-vivant et de les représenter » (extrait du site Web de l'université PSL¹¹ [Paris Sciences et Lettres]) ; « i-Bio s'inscrit dans cette dynamique, avec l'objectif de promouvoir l'exploration de questions fondamentales en biologie par des approches et/ou des concepts d'autres disciplines (mathématiques, physique, informatique, chimie, ingénierie), ou par la conjonction de champs très distincts de la biologie » (extrait du site Web de Sorbonne Université¹²).

Enfin, la classe 8 se veut à l'intersection des classes 7 et 10 et elle est marquée par un ancrage lexical autour des grandes stratégies d'exploration historiques, où les logiques de compétitivité internationale sont fortes, telles que la conquête spatiale (« satellite », « étoiles »), l'infiniment petit (« quantique », « molécule ») ou l'informatique (« électronique », « informatique »). On y retrouve des segments de texte sur la recherche appliquée à propos de ces domaines spécifiques : « Cette étape essentielle vers une possible application dans le transfert orbital laisse entrevoir la capacité d'utiliser ce type de propulseur pour le déploiement de la future génération de satellites électriques ou de sondes dédiées à l'exploration du système solaire » (extrait du site Web de H2020¹³).

10 Accès : <https://www.gouvernement.fr/strategies-d-acceleration-pour-l-innovation> (consulté le 6 avril 2022).

11 Accès : <https://psl.eu/universite/qui-sommes-nous/psl-de-z> (consulté le 6 avril 2022).

12 Accès : <https://www.sorbonne-universite.fr/recherche-et-innovation/instituts-et-initiatives-pluridisciplinaires> (consulté le 6 avril 2022).

13 Accès : <https://www.horizon2020.gouv.fr/cid136825/vers-propulseur-orbital-fois-plus-ecologique-economique.html> (consulté le 6 avril 2022).

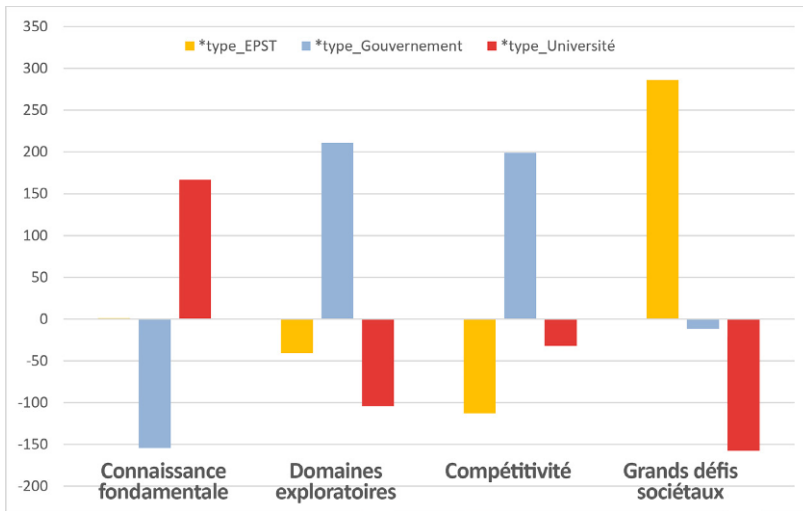


Figure 3. Graphe de distribution des quatre classes lexicales en fonction du type d'acteur¹⁴.

Au-delà de la composition lexicale de ces classes, on peut s'intéresser à leur distribution en fonction du type d'acteur qui les mobilise. Sur le graphe ci-dessus, on remarque une surreprésentation des classes 8 et 9 (domaines exploratoires et compétitivité) dans les discours des acteurs gouvernementaux (Mesri, ANR, H2020), ce qui laisse sous-entendre un positionnement fort de ces institutions autour des stratégies centrées sur les débouchés économiques d'une recherche technologique. Cela peut être expliqué par le fait qu'une grande partie des énoncés des sites Web gouvernementaux est dédiée à la présentation des programmes d'investissements d'avenir ou des programmes-cadres, ayant une forte dimension économique, là où les universités et les EPST n'accordent pas plus que quelques pages Web pour présenter ces programmes. Néanmoins, il en ressort que les institutions gouvernementales adoptent un positionnement communicationnel correspondant à l'affirmation d'une posture de l'État qui assure la mise en relation de l'exploration et de la croissance.

Par ailleurs, la classe 7 correspondant à une exploration des connaissances fondamentales « pour elles-mêmes » est essentiellement investie par la communication des universités. Elle est en revanche sous-représentée dans les discours des acteurs gouvernementaux. Les universités apparaissent ainsi comme les institutions les plus propices à partager une vision de l'exploration comme accumulation des connaissances scientifiques.

Enfin, la classe 10 associée aux « grands défis sociétaux » est quant à elle davantage présente dans les discours des établissements publics à caractère

14 Ce graphe a été obtenu à partir d'une comparaison des khi-2 de liaison entre les classes lexicales 7-8-9-10 et la variable « type d'acteur ».

scientifique et technologique. Les EPST se présentent en ce sens comme les institutions dont la fonction principale est de guider la recherche au regard des grandes problématiques et enjeux sociétaux.

Les occurrences de « l'exploration » dans les discours comme marqueur des positionnements communicationnels

La deuxième entrée que nous proposons pour cerner les positionnements communicationnels des acteurs autour de l'exploration se concentre davantage sur une analyse qualitative des séquences textuelles des communications institutionnelles. En effet, une vision globale de l'organisation discursive du corpus ne permet pas de saisir pleinement les positionnements communicationnels des acteurs autour de l'exploration. Il nous faut voir comment, dans la linéarité des textes, les institutions se positionnent vis-à-vis des discours sur l'exploration présentés en première partie de cette contribution. Pour ce faire, nous avons défini des indicateurs textuels qui permettent de saisir ces positionnements. Toute la difficulté réside dans l'appréhension du faible figement sémantique des formulations autour de l'exploration : il est difficile de repérer des formulations précises et partagées. Les formules telles que « frontières de la connaissance » apparaissent en ce sens très peu dans les énoncés. De fait, nous retenons comme indicateur les occurrences du terme « exploration/ explorer » lui-même. Le terme et ses formes associées apparaissent au total 117 fois dans le corpus et le contexte des phrases dans lesquelles ces occurrences se situent permet de cerner de manière qualitative les usages discursifs de l'exploration.

Dans un premier temps, nous avons cherché, grâce au concordancier proposé par le logiciel Iramuteq, les unités syntaxiques associées à ces occurrences. Ainsi est-il question dans les discours d'explorer « les questions relatives à nos origines », « le vivant, la matière, l'univers et le fonctionnement des sociétés humaines », « les différentes dimensions de la pauvreté », « les voies du futur », « des solutions innovantes pour mettre en réseau les ordinateurs », « les questions fondamentales en biologie », ou encore « les domaines susceptibles de déboucher sur des technologies de pointe ». On remarque d'emblée la diversité des objets d'exploration : il s'agit de problématiques scientifiques, de domaines prometteurs, de phénomènes naturels ou sociaux, de pistes d'amélioration du futur. Pour construire une classification des stratégies de communication associées à l'exploration de ces thématiques, nous nous sommes basés non pas sur les thématiques elles-mêmes mais davantage sur le contexte des phrases. La majeure partie des phrases présentant une de ces occurrences est en effet construite selon un schéma qui présente la visée stratégique de l'exploration. Par exemple, des discours qui envisagent d'« explorer de nouveaux territoires » sont complétés plus loin par l'unité syntaxique « avoir un impact sur le monde ». C'est à partir de ces unités que nous avons pu classer les segments de textes suivant trois catégories qui reprennent les discours sur l'exploration de la première partie de l'article :

- l'exploration des connaissances pour elles-mêmes (paradigme du progrès) : « explore en profondeur les phénomènes naturels et sociaux pour dépasser les frontières de la connaissance » (CNRS), « explorer des niches de recherche peu encore étudiées » (Inserm) ;
- l'exploration de l'avenir et des défis sociétaux (paradigme de la prospective) : « un jeu de scénarios pour explorer le futur de la sécurité alimentaire et l'usage des terres » (Inrae), « explorer différentes dimensions de la pauvreté et d'analyser les effets des politiques de lutte contre la pauvreté mises en place dans les pays en développement » (H2020) ;
- l'exploration des marchés et des applications technologiques (paradigme de la promesse) : « maîtriser les technologies spatiales et d'explorer des applications possibles » (Mesri), « c'est en explorant des solutions innovantes pour mettre en réseau des ordinateurs que les chercheurs de l'Inria contribuent à la naissance du transfert de données » (Inria).

Bien sûr, cette classification dispose d'un certain nombre de biais. D'abord, il faut noter que des 117 occurrences, 36 n'ont pas pu être traitées parce qu'elles renvoyaient au langage commun (« les poulets qui explorent le moins les parcours de plein air » [Inrae]) ou à un langage trop technique (« explorant des fréquences très élevées, vers 200 GHz » [H2020]). L'autre biais important de cette classification est son faible caractère systématique. En effet, bien que nous ayons défini les critères discriminants, une part de subjectivité subsiste dans l'interprétation des énoncés. Néanmoins, malgré les biais méthodologiques sur lesquels elle repose, cette classification permet de visualiser de manière un peu plus nette les positionnements communicationnels des institutions par le prisme de l'exploration, comme le présente le graphe ci-dessous (figure 4).

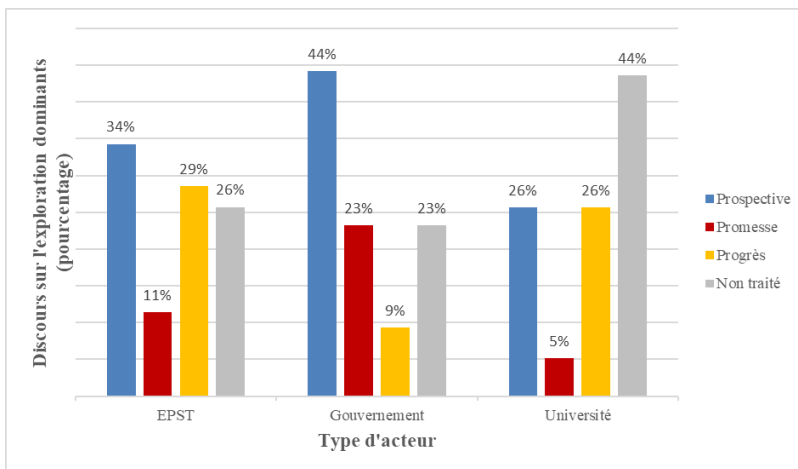


Figure 4. Usages discursifs de l'occurrence « explorer/exploration » au regard de la typologie de l'exploration, en fonction du type d'acteur.

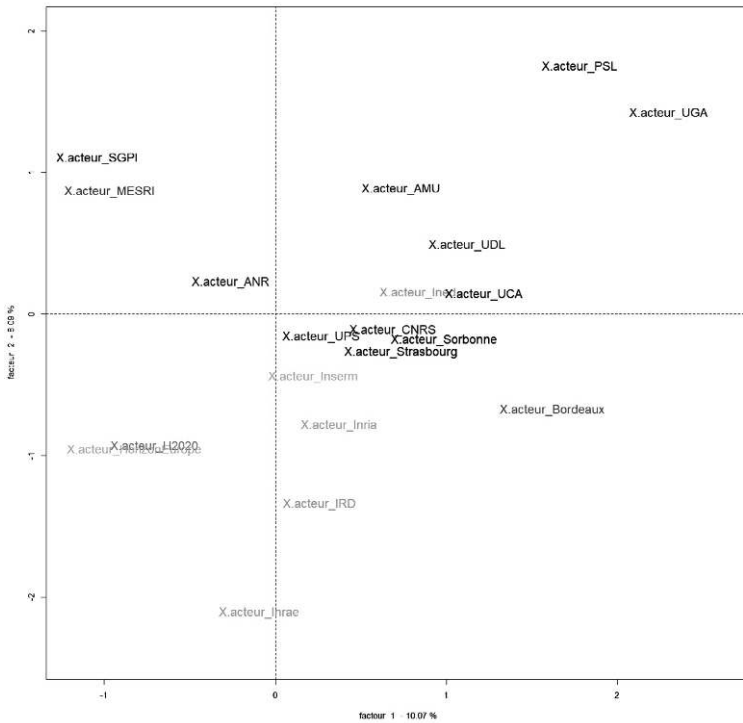


Figure 5. Analyse factorielle des correspondances des acteurs sur les spécificités lexicales.

L'ensemble de ces éléments permettent d'interpréter avec un peu plus de recul une cartographie des positionnements communicationnels des acteurs, présentée à travers l'analyse factorielle des correspondances (figure 5).

Alors que les acteurs gouvernementaux se positionnent nettement à gauche du graphe, ce qui laisse entendre que l'axe horizontal (facteur 1) correspond à un facteur lié à l'exploration des marchés, la distinction entre le positionnement des universités et celui des EPST est moins marquée. Néanmoins, on observe que la plupart des universités prennent place dans la partie supérieure droite, tandis que les EPST se retrouvent essentiellement en dessous de l'axe 2. Au regard des résultats présentés plus haut, l'axe vertical (facteur 2) peut être interprété comme un critère relatif à l'applicabilité sociale des connaissances (forte teneur sociétale en bas, connaissance pour elle-même en haut). Bien sûr, les discours sur l'exploration ne sont pas le seul facteur discriminant concourant au positionnement des acteurs que l'on observe sur l'analyse factorielle des correspondances (AFC). Par exemple, on pourrait interpréter la répartition des acteurs sur l'axe horizontal au regard des pratiques professionnelles et de la position des institutions dans la « configuration universitaire », allant

des responsables étatiques (Mesri, SGPI, H2020) à gauche, aux opérateurs territoriaux (essentiellement les universités) à droite. Néanmoins, la grille de lecture au prisme des discours sur l'exploration permet de donner une certaine idée des positionnements des institutions au regard des matérialisations communicationnelles analysées, à travers les discours sur le déplacement des frontières communément admises, pensées en termes de connaissances pour elles-mêmes, de défis sociétaux ou bien de marchés industriels.

Pour étayer quelque peu l'interprétation de cette AFC, nous souhaitons revenir sur les relations d'interdépendance entre les différentes institutions (le terme d'interdépendance fait ici référence à la notion de « configuration universitaire » de C. Musselin), *via* notamment le rôle que joue un instrument comme l'Idex dans les positionnements communicationnels observés. En tant qu'instrument d'action publique développé par l'État, l'Idex est un élément central de la configuration dans le sens où il est à la fois une opportunité pour les universités de bénéficier du profit symbolique du label et en même une contrainte structurelle qui pèse sur les pratiques des universités. Au-delà du fait que l'Idex induit un « nouvel ordre compétitif qui réforme les entités en compétition et fait prévaloir de nouvelles qualités comme critères de hiérarchisation » (Aust *et al.*, 2018), il faut insister sur le rôle symbolique qu'il joue pour la « reconnaissance de l'excellence d'une université » (Soler, 2021). Ainsi la position des universités dans la partie supérieure droite de l'AFC peut-elle être traduite par les enjeux politiques et symboliques qui pèsent sur ces institutions, où la production de discours sur l'excellence et l'expertise académique est conditionnée par les injonctions communicationnelles induites par les instruments d'action publique tels que l'Idex. Cela suggère ainsi une interprétation de l'AFC au regard des modes de pilotage des institutions de l'enseignement supérieur et de la recherche par l'État.

Conclusion

À travers la communication publique, les acteurs institutionnels de la recherche française s'appuient sur un discours de l'exploration participant d'une certaine actualisation de l'idéologie du progrès. La dimension communicationnelle de l'action publique, à l'œuvre dans la construction des politiques publiques des sciences, tend ainsi à déplacer des frontières communément admises à trois niveaux : la construction de « nouvelles frontières de la connaissance », l'identification de « grands défis sociétaux » sur lesquels bâtir l'avenir et l'investissement de marchés industriels en émergence. Ces trois niveaux reposent sur l'association du progrès scientifique à un progrès de l'esprit humain, un progrès social et un progrès économique. L'analyse exploratoire menée dans cette recherche suggère que les différentes institutions se positionnent suivant ce continuum communicationnel : la communication des institutions gouvernementales prône davantage la perspective d'un État qui régule les explorations vers la création de

richesse, les établissements publics à caractère scientifique et technologique se présentent comme les acteurs les plus à même de traduire concrètement des questions sociétales en problématiques de recherche, tandis que les universités conservent l'image de l'enceinte historique propice à la production de nouveaux savoirs scientifiques. Bien sûr, ces interprétations se doivent d'être relativisées au regard des pistes qui permettraient de compléter la méthodologie de recherche. Des entretiens pourraient entre autres méthodes être menés pour saisir l'intentionnalité stratégique derrière ces observations.

Face à l'hypothèse posée au début de cette contribution, considérer un référentiel de l'exploration apparaît pertinent pour analyser la construction des politiques publiques des sciences en France sur la période 2014-2021. S'il est investi différemment par les acteurs en fonction de leur position au sein de la configuration universitaire, il y a bien un « contexte de sens » (Muller, 2005) autour de l'exploration à partir duquel émerge une vision dominante légitimant les politiques scientifiques. Le caractère conflictuel et la dynamique sociale de production du référentiel, essentiel dans la définition du concept mais un peu laissé de côté dans cette recherche, pourraient également être approfondis par la conduite des entretiens évoqués plus haut. En réponse à la problématique initiale, il semblerait finalement que la production de sens autour de la notion d'exploration ne corresponde pas à l'émergence d'un référentiel nouveau, qui marquerait une rupture avec la légitimation des politiques publiques des sciences par l'idéologie du progrès. Néanmoins, les discours analysés nuancent l'idéal des Lumières qui articule de façon mécanique le rapport entre progrès scientifique et progrès social. La légitimation des politiques publiques des sciences par un triptyque progrès-prospective-promesse, tel qu'il apparaît dans la communication publique, dévoile l'ambition des pouvoirs publics de « reprendre en main une médiation du progrès technique et du monde vécu social qui jusqu'à présent s'est imposé à la façon d'une histoire naturelle » (Habermas, 1990 [1968] : 96).

Références

- Audétat M., 2015, « Dessine-moi un futur ! Enjeux et ambiguïtés du régime des promesses scientifiques », dans M. Audétat (dir.), *Sciences et technologies émergentes : pourquoi tant de promesses ?*, Paris, Hermann, p. 69-87.
- Aust J., Mazoyer H. et Musselin C., 2018, « Se mettre à l'Index ou être mis à l'index. Conformations, appropriations et résistances aux instruments d'action publique dans trois sites d'enseignement supérieur », *Gouvernement et action publique*, 7 (4), p. 9-37. <https://doi.org/10.3917/gap.184.0009>
- Barats C., 2009, « Mutations et réformes du supérieur ou la question des finalités des politiques publiques », *Quaderni*, 69, p. 5-9. <https://doi.org/10.4000/quaderni.306>
- Beaud P., 1984, *La Société de connivence. Média, médiations et classes sociales*, Paris, Aubier.

- Beck U., 2001 [1986], *La Société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, trad. de l'allemand par L. Bernardi, Paris, Aubier.
- Berger P. et Luckmann T., 2018 [1966], *La Construction sociale de la réalité*, trad. de l'anglais (États-Unis) par P. Taminiaux et D. Martuccelli, Paris, A. Colin.
- Bessières D., 2009, « La définition de la communication publique : des enjeux disciplinaires aux changements de paradigmes organisationnels », *Communication et Organisation*, 35, p. 14-28. <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.686>
- Bonnaïfous S. et Krieg-Planque A., 2014, « L'analyse du discours », dans S. Olivesi (dir.), *Sciences de l'information et de la communication*, 2^e éd., Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, p. 223-238.
- Boy D., 1999, *Le Progrès en procès*, Paris, Presses de la Renaissance.
- Castoriadis C., 1975, *L'Institution imaginaire de la société*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Caune J., 2013, *Pour des humanités contemporaines. Science, technique, culture : quelles médiations ?*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Fayard P., 1988, *La Communication scientifique publique. De la vulgarisation à la médiatisation*, Lyon, Chronique sociale.
- Habermas J., 1990 [1968], *La Technique et la science comme « idéologie »*, trad. de l'allemand par J.-R. Ladmiral, Paris, Gallimard.
- Jobert B. et Muller P., 1987, *L'État en action : Politiques publiques et corporatismes*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Joly P.-B., 2015, « Le régime des promesses technoscientifiques », dans M. Audétat (dir.), *Sciences et technologies émergentes : pourquoi tant de promesses ?*, Paris, Hermann, p. 31-48.
- Jurdant B., 2009, *Les Problèmes théoriques de la vulgarisation scientifique*, Paris, Éd. des archives contemporaines.
- Kustosz I., 2016 [2013], « La prospective et la programmation de recherche de l'Union européenne : une communication institutionnelle à visée stratégique », dans T. Heller, R. Huët et B. Vidaillet (éds), *Communication et organisation : perspectives critiques*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, p. 325-336.
- Liotard J.-F., 1986, *Le Postmoderne expliqué aux enfants*, Paris, Galilée.
- Marty E., 2019, « Chapitre 3. Contenus et discours des médias : concepts, méthodes, outils », dans B. Lafon (dir.), *Médias et médiatisation. Analyser les médias imprimés, audiovisuels, numériques*, Fontaine, Presses universitaires de Grenoble, p. 79-103.
- Mattelart A., 2011 [1994], *L'Invention de la communication*, Paris, Éd. La Découverte.
- Muller P., 2005, « Esquisse d'une théorie du changement dans l'action publique. Structures, acteurs et cadres cognitifs », *Revue française de science politique*, 55, p. 155-187. <https://doi.org/10.3917/rfsp.55.1.0155>
- Muller P., 2019, « Référentiel », dans L. Boussaguet, S. Jacquot et P. Ravinet (dirs), *Dictionnaire des politiques publiques. 5e éd. entièrement revue et corrigée*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 533-540.
- Musselin C., 2017, *La Grande Course des universités*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Ollivier-Yaniv C., 2010, « De l'opposition entre "propagande" et "communication publique" à la définition de la politique du discours : proposition d'une catégorie analytique », *Quaderni*, 72, p. 87-99. <https://doi.org/10.4000/quaderni.492>

- Ollivier-Yaniv C., 2014, « La communication publique communication d'intérêt général et exercice du pouvoir », dans S. Olivesi (dir.), *Sciences de l'information et de la communication*, 2^e éd., Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, p. 103-118.
- Reinert M., 1993, « Les "mondes lexicaux" et leur "logique" à travers l'analyse statistique d'un corpus de récits de cauchemars », *Langage et société*, 66, p. 5-39. <https://doi.org/10.3406/lsoc.1993.2632>
- Rouban L., 1988, *L'État et la science. La politique publique de la science et de la technologie*, Paris, CNRS Éd.
- Soler C., 2021. « Le dispositif de financement des Initiatives d'Excellence : instrument de transformation de l'ESR en France », *Savoir/Agir*, 57 (3), p. 103-115. <https://doi.org/10.3917/sava.057.0105>
- Voirol O., 2008, « Médiations et théorie critique. Questions et actualité d'un projet sociologique », *Réseaux. Communication, technologie, société*, 148-149, p. 47-78. <https://www.caim.info/revue-reseaux1-2008-2-page-47.htm>

Rapports et dossiers de presse

- Conseil de l'innovation, 2021, dossier de presse, « Investissements d'avenir : accélérer par et pour l'innovation », 6 janv. https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/content_migration/document/20210106_DP_PIA_Conseil_de_l_innovation%5B2%5D_1367047.pdf
- Conseil stratégique de la recherche, 2015, rapport, « Stratégie nationale de recherche. Rapport de propositions et avis du conseil stratégique de la recherche », mars. https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Strategie_Recherche/69/3/rapport_SNR_397693.pdf
- Conseil supérieur de la recherche et de la technologie, 2014, rapport, « Les nouvelles frontières de la connaissance », 7 avril. <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/144000276.pdf>
- Mesri (ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation), 2020, dossier de presse, « Projet de loi de programmation de la recherche 2021-2030 », 9 sept. <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2021-09/dossier-de-presse-lpr-du-09-septembre-2020-12878.pdf>